

**Discours de M. le préfet de la Lozère  
à l'occasion de la journée nationale  
des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions**

**Rue de la Liberté à Mende - 10/05/2014**

---

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les chefs de service,

Mesdames et messieurs,

En ce jour du 10 mai, nous sommes ici réunis pour marquer publiquement la participation de la Lozère à la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

Pourquoi cette date du 10 mai ? Parce que c'est ce jour-là que fut adoptée à l'unanimité par le Sénat en 2001 la loi portée par Madame Christiane TAUBIRA, maintenant garde de Sceaux.

Cela fait désormais 13 ans, 13 ans seulement me direz-vous, que la République reconnaît la réalité de l'esclavage et la considère comme un crime contre l'humanité. Cette cérémonie est donc organisée pour que ne soit jamais oublié ce que fut la tragédie de l'esclavage et du combat pour son abolition.

La France est attentive au travail nécessaire que réalisent tous ses artisans de mémoire, eux qui aident la Nation à se rappeler ce que fut la traite négrière. Cette déportation en masse qui a duré plusieurs siècles à l'échelle de plusieurs continents. Cette monstrueuse entreprise qui a considéré qu'un être humain, à cause de la couleur de sa peau, pouvait être réduit à l'état de marchandise. Cet outrage porté à son paroxysme avec le Code noir de 1685 qui ravalait les esclaves au rang de « biens meubles ».

Mais ce n'est pas tant cette blessure profonde qui est rappelée aujourd'hui, que la longue lutte qui a permis de s'en affranchir : ce mouvement où se rencontrent l'Hexagone et les outre-mer, avec des héros glorieux, le plus souvent anonymes, avec des combats qui sont rappelés dans des lieux de mémoire.

Bien sûr, la Lozère se fait un honneur de le célébrer à l'unisson de tous les départements français. Je le reconnais, notre territoire tient une part tout à fait anecdotique dans l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage colonial.

Pour autant, il m'est donné l'occasion de citer les mots de Jean Pelet, dit « Pelet de la Lozère », député à la Convention : "Vous avez vu l'homme dégradé, avili, et vous l'avez rappelé à sa première dignité; vous n'avez pas regardé comme un titre de proscription les couleurs dont la nature avait varié l'épiderme de vos semblables ». Il saluait ainsi dès 1795 le vote de l'abolition de l'esclavage comme un « grand acte de raison et de justice » ayant favorisé la concorde nationale.

Aujourd'hui, l'abolition de la traite et de l'esclavage résonne en nous comme une évidence face aux aspirations de liberté inscrites dans notre devise nationale. C'est pourquoi, à l'heure d'organiser cette célébration, il m'a paru important de souligner ce beau symbole de notre ville préfecture, où la rue de la liberté conduit à cet olivier, un arbre de paix depuis des millénaires.

Le message que je veux porter aujourd'hui, il est donc pour rappeler chacun à son devoir face au racisme qui ne saurait refaire surface. A cet égard, nous ne pouvons pas rester indifférents à l'actualité mondiale et notamment à l'enlèvement de 200 étudiantes nigérianes par une secte islamiste afin de les traiter en esclaves, les vendre et les marier de force. On réalise ainsi que l'abomination esclavagiste n'a pas disparu de la surface du globe et que le combat pour la liberté doit continuer.

Pour reprendre les mots du Président de la République, souvenons-nous à présent que *« la liberté n'est pas un don de la nature ou un acquis de la civilisation, c'est un apprentissage, une conquête de chaque jour, une victoire jamais achevée. En un mot, la liberté c'est une responsabilité dont les peuples comme les êtres doivent savoir être dignes. Et continuer à se battre pour elle, au nom du progrès et de l'humanité »*.

Seul le prononcé fait foi.